

Le MARDI, 26 juin 1951.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

TRANSPORTS

B—GÉNÉRALITÉS

COMMISSION DES TRANSPORTS DU CANADA

Commission des transports du Canada—

529 Administration, fonctionnement et entretien 681,220 00

COMMISSION MARITIME CANADIENNE

530 Administration 166,799 00

531 Subventions aux navires à vapeur, selon le détail des affectations 3,779,875 00

532 Aide aux long-courriers battant pavillon canadien 375,000 00

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

533 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, pour payer les dépenses applicables à l'année civile 1951, comme suit:

Dépenses de reconstruction et immobilisations—

Halifax \$1,243,000 00

Québec 22,000 00

Port-Colborne 112,000 00

Churchill 161,000 00

Imprévus et divers 200,000 00

1,738,000 00

534 Paiement au Conseil des ports nationaux du montant ci-après mentionné qui sera affecté au déficit d'exploitation du port de Churchill en l'année civile 1951 (intérêts sur avances de l'État et dépréciation des ouvrages durables non compris) 128,800 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

TRANSPORTS

Services de l'air

568 Création d'un fonds automatiquement renouvelable destiné à l'achat de matériaux et fournitures à conserver dans les approvisionnements du Réseau de communications du Nord-Ouest afin d'être utilisés à des travaux de premier établissement comme à des travaux d'entretien 100,000 00

Conseil des ports nationaux

569 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue d'acquitter les dépenses de l'année civile 1951 pour l'un ou l'ensemble des comptes suivants: